



Permis d'environnement



Ce formulaire doit être imprimé, signé et envoyé par recommandé dans un délai de 20 jours à l'adresse suivante :



Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et de l'Environnement
Département des permis et autorisations
Direction des permis et autorisations

Avenue Prince de Liège, 15
5100 Namur (Jambes)

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la Direction des Permis et Autorisations :

SPW - DGO3 - DPA

avenue Prince de Liège, 15

5100 NAMUR (Jambes)

Tél. : 081 33 50 50

rgpe.recours.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Permis d'environnement et Permis uniques Introduction d'un recours

Objet

Lorsqu'une décision prise à l'égard d'un permis d'environnement, d'un permis unique, d'une demande de modification des conditions particulières ne vous satisfait pas, ou lorsque vous contestez les conditions complémentaires imposées dans votre déclaration, une procédure de recours administratif est prévue pour toute personne justifiant d'un intérêt (art.40, § 1er, et 95, § 1er, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement).

Procédure :

Le recours est introduit à l'aide du formulaire ci-dessous. Il doit être imprimé et envoyé par recommandé dans un délai de 20 jours à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, à l'attention de Monsieur le Directeur général, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 NAMUR (Jambes).

Vous devez annexer au présent recours la preuve du versement du droit de dossier de 25,00 EUR (copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit).

Ce versement est à effectuer sur le compte du Département des Permis et Autorisations.

IBAN : BE44 0912 1502 1545

BIC : GKCCBEBB

La procédure peut varier selon les cas, notamment les délais de procédure, aussi il est vivement conseillé de consulter un des sites internet suivants :

- Permis d'environnement en Wallonie : <http://environnement.wallonie.be/aerw/pe/index.htm>
- Page d'information de l'UWE : <http://www.permisenvironnement.be/2012/permis-d'environnement>
- Page d'information de l'UCM : <http://www.ucm.be/Environnement/Permis-d-environnement>

Public

Toute personne justifiant d'un intérêt dans le cadre de la décision prise par l'autorité compétente.

- le demandeur contre un refus ;
- le demandeur contre une ou des conditions d'exploitation du permis ;
- une tierce partie justifiant d'un intérêt (un voisin par exemple) ;
- une administration communale non autorité compétente pour le dossier ;
- le fonctionnaire délégué de l'administration wallonne ;
- le fonctionnaire technique de l'administration wallonne ;
- une instance consultée en cours de procédure.

Réglementation

- Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et ses arrêtés d'application.
- Livre 1er du Code de l'environnement.

1. Coordonnées de l'auteur du recours

1.1. Identification

Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivants.

Vous êtes :

une **personne physique**

Numéro de registre national			
.....			
<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Rue		Numéro	Boîte
Code postal	Localité		
Pays			
Téléphone	GSM	Fax	
Courriel			

une **personne morale**

Numéro d'entreprise			
. .			
Dénomination du demandeur			
Forme juridique			
Rue		Numéro	Boîte
Code postal	Localité		
Pays			
Courriel			
Site web			
Personne de contact pour le suivi de dossier :			
<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme			
Fonction			
Téléphone	GSM	Fax	
Courriel			

1.2. Type

Par rapport à l'établissement contre lequel vous introduisez un recours, vous êtes :

Le demandeur du permis ou son représentant

- Le fonctionnaire technique
- Le fonctionnaire délégué
- Un tiers intéressé
- Une autorité communale - qui n'est pas l'autorité compétente auteur de la décision querellée - sur le territoire de laquelle une enquête publique a été réalisée mais sur le territoire de laquelle l'établissement en projet **ne s'étend pas**
- Une autorité communale - qui n'est pas l'autorité compétente auteur de la décision querellée - sur le territoire de laquelle **s'étend** en tout ou en partie le projet

1.3. Informations complémentaires

Êtes-vous représenté par un avocat ?

Oui

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom
Rue		Numéro Boîte
Code postal	Localité	
Pays		

Non

Introduisez-vous ce recours avec d'autres personnes ?

Oui

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom
Rue		Numéro Boîte
Code postal	Localité	
Pays		

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom
Rue		Numéro Boîte
Code postal	Localité	
Pays		

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom
Rue		Numéro Boîte
Code postal	Localité	
Pays		

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Nom	Prénom
Rue		Numéro Boîte

Code postal		Localité			
Pays					
<input type="checkbox"/> M.	Nom		Prénom		
<input type="checkbox"/> Mme					
Rue				Numéro	Boîte
Code postal		Localité			
Pays					

Non

2. Identification de la décision contestée

2.1. Identification de l'établissement

Dénomination de l'établissement concerné

Nature de l'établissement

Nom de l'exploitant

Adresse de l'établissement :

Rue

Numéro

Boîte

Code postal Localité

N° d'identification unique attribué par l'administration (si connu)

2.2. Décision contestée

Type de décision contestée

- Arrêté du collège communal
- Arrêté du fonctionnaire technique
- Arrêté des fonctionnaires techniques et fonctionnaires délégués
- Rapport de synthèse faisant office de décision
- Conditions particulières du permis
- Recours portant exclusivement sur la sûreté
- Refus tacite
- Conditions complémentaires à une déclaration

Date de décision

3. Identification du projet

Le numéro de projet contre lequel le présent recours est introduit est mentionné dans le dernier article de la décision de l'autorité compétente : "La présente décision est enregistrée sous **le numéro XXX** (ici le **numéro de projet**) auprès de la Direction de **XXX** (ici la **Direction DPA**) du Département des Permis et Autorisations".

Connaissez-vous le n° de projet sous lequel la décision contre laquelle vous introduisez le présent recours a été enregistrée par l'administration régionale ?

Oui

Numéro de projet

Auprès de la direction de

Non

4. Motivations

4.1. Demandeur du permis ou son représentant

À remplir si vous êtes demandeur du permis ou son représentant :

Vous introduisez un recours contre :

- un refus

Argumentez votre recours, notamment sur base des motivations ayant conduit au refus

- une ou plusieurs conditions particulières (autre que de sûreté financière)

Décrivez ces conditions

Argumentez votre recours

- une ou plusieurs conditions de sûreté financière

Décrivez ces conditions

Argumentez votre recours

4.2. Un tiers intéressé

À remplir si vous êtes un tiers intéressé

Veillez justifier de votre intérêt à introduire le recours

Le projet (établissement concerné) risque de vous occasionner :

- des nuisances sonores
- des nuisances olfactives
- des rejets atmosphériques
- des rejets aqueux
- des nuisances dues au passage d'un charroi
- des vibrations
- des nuisances urbanistiques
- des nuisances paysagères
- d'autres nuisances

Argumentez

4.3. Communes - Fonctionnaires techniques - Fonctionnaires délégués

À remplir si vous êtes communes ou fonctionnaire technique ou fonctionnaire délégué.
Exposez les motivations de votre recours.

5. Arguments juridiques

Avez-vous des arguments juridiques pour motiver votre recours ?

Oui

Développez-les

Non

6. Liste des documents à joindre

- La preuve du versement du droit de dossier de 25 €
- Annexe 2
- Annexe 3
- Annexe 4
- Annexe 5
- Annexe 6
- Annexe 7
- Annexe 8
- Annexe 9
- Annexe 10

Nombre **TOTAL** de documents joints

7. Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné :

Nom

Prénom

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent document sont exacts et complets.

Lieu

Signature

Date

 / /

8. Protection de la vie privée

Comme le veut la loi¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon : **Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement** ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

¹Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner **vos avis** sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 30 ans 30-60 ans plus de 60 ans

Vous êtes :

- un citoyen une entreprise un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)
- un pouvoir local une association du non marchand une administration
- autre

Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

- raisonnable trop long

Vous avez trouvé ce formulaire :

- clair et simple à remplir peu compréhensible et difficile à remplir

Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

- réclamer moins de pièces justificatives
- changer l'ordre des questions
- faire des phrases plus simples
- améliorer l'aspect visuel
- permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
- améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
- faciliter la sauvegarde du formulaire
- rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
- autre

Précisez :

Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

- Situation 1** : J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».

Pourquoi n'avez-vous pas rempli le formulaire électroniquement ?

- je ne savais pas qu'il existait une version électronique ou il n'en existe pas
- on me l'a donné en version papier
- je n'ai pas confiance en l'électronique
- c'est trop compliqué
- autre

Précisez :

- Situation 2** : J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné

Pourquoi avez-vous abandonné ?

- je ne voulais pas me créer un espace personnel
- je ne savais pas comment joindre les annexes
- nous étions plusieurs à devoir remplir le formulaire
- les pièces à joindre étaient hors format (plans, ...)
- autre

Précisez :

- Situation 3** : J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

- oui non

Dénomination :

Téléphone:

MERCI pour votre participation !